



Le pont ferroviaire, rue Monge, délimitant les remparts Tivoli (à gauche) et de la Miséricorde (à droite).

IVR26_20252100358NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation